

Communiqué de presse

Sujet	Votations du 11 mars 2012 : les positions des Vert'libéraux
Contact	Jacques-André Haury, président, 079 704 29 35
Internet	vd@vertliberaux.ch , www.vd.vertliberaux.ch
Date	10 janvier 2012

Réunis ce soir en Assemblée générale à Lausanne, les Vert'libéraux ont pris position sur les sujets soumis à votation le 11 mars 2012.

OUI à l'Initiative « Epargne-logement »

Les Vert'libéraux sont favorables à l'accès à la propriété du logement : les propriétaires sont préoccupés de veiller à la durabilité de leur bien et prêts à investir pour réduire la consommation d'énergie. L'initiative vise ces deux buts : propriété et économies d'énergie.

Préférer le recours à l'argent du 2e pilier, comme le proposent les opposants, est une solution risquée, qui a mis en difficulté plusieurs de ceux qui l'ont choisie. De plus, cette initiative respecte les principes du fédéralisme : la législation vaudoise demeurera libre d'introduire l'épargne-logement dans le droit vaudois en corrigeant les imperfections de l'initiative.

NON à six semaines de vacances obligatoires

Les Vert'libéraux ne veulent pas ancrer dans la Constitution une durée de vacances minimale de six semaines pour tous. Les conditions de travail, globalement satisfaisantes dans notre pays, sont dans une large mesure le fruit d'accords et de conventions entre partenaires sociaux. La durée des vacances n'est qu'un élément, qui mérite d'être négocié en relation avec les conditions de salaire, les conditions de retraite, notamment. Fondamentalement, les Vert'libéraux affirment que l'effort doit être récompensé, mais ils ne considèrent pas que le travail soit un mal ou une aliénation.

OUI au prix unique du livre

La concurrence n'a pas pour seul effet de faire baisser les prix. Elle peut aussi conduire à la disparition des produits les moins rentables. Dans le domaine du livre, qui n'est seulement un bien de consommation mais aussi un bien culturel, les règles économiques doivent, outre la recherche du meilleur prix, contribuer à garantir la diversité des objets mis à la disposition du public, par l'intermédiaire d'éditeurs variés et de distributeurs offrant un véritable service de conseil au client.

Prenant en compte les spécificités du marché du livre, les Vert'libéraux considèrent que la Loi fédérale, longuement élaborée, mérite d'être soutenue.

OUI à la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique

Les jeux d'argent, dans leur principe, suscitent de vives réserves parmi les Vert'libéraux : ils sont souvent à l'origine de grandes difficultés financières pour les individus qui s'y adonnent et pour leur famille. Puisque ces jeux sont licites, la réglementation proposée tend au moins à faire bénéficier la collectivité du bénéfice financier tiré de leur exploitation et à combattre le jeu pathologique.

« Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires » : pas de recommandation¹

Comme les initiants, les Vert'libéraux sont préoccupés par la prolifération de résidences secondaires grignotant les sols cultivables et la nature. Ils relèvent toutefois que, dans la situation actuelle, de grandes différences existent d'une commune à l'autre. L'initiative comporte pour cette raison de grands risques d'effets pervers, portant notamment sur les communes qui se situent en-dessous de la limite de 20% fixée par l'initiative.

Les Vert'libéraux vaudois sont divisés sur leur position face à cette initiative.

¹Procédure de vote : pour tous les objets mis en votation, les Vert'libéraux vaudois se déterminent en assemblée générale, au bulletin secret. Si aucune position n'obtient le soutien de 2/3 des votants au moins, le parti n'émet pas de recommandation de vote.